



## [Problème Son] - Voisinage

Par **Mat34**, le **23/10/2012 à 20:36**

Bonjour,

Je me présente Mat, étudiant en BTS 2ème année, j'ai 19ans.

Alors voilà mon problème, cela fais 2ans que j'habite un appartement dans une résidence étudiante.

Les murs sont très mal insonorisé (surtout d'un coté) et ma voisine tape contre le mur, voir viens sonner pour que je "baisse" le son (je suis un très grand fêtard donc pour ce qui est du son, il est présent).

Cependant je respecte mes voisins mais il y a un moment ou il ne faut pas abuser, c'est vrai qu'il m'arrive de temps a autres (le samedi soir plus particulièrement) ou je me fais plaisir niveau son, ma voisine n'en peut plus mais je n'y peut rien (elle viens d'arriver depuis peu, et si elle se plaint du bruit qu'elle ne vienne pas dans une résidence étudiante.

Même en semaine je coupe les bass, et le volume n'est pas fort du tout a 2 doigts de mettre les écouteurs.. pour vous dire.

Je cherche une solution a ce problème, pour faire insonoriser les murs le plus simplement possible. J'ai du carrelage pour le sol, du placo pour le mur concerné.

Cdt.  
Mat

Par **janus2fr**, le **24/10/2012 à 08:20**

[citation]Cependant je respecte mes voisins[/citation]

A vous lire, ce n'est pas si évident que ça...

Faire du bruit n'a jamais été un droit, c'est pourtant, il me semble, ce que vous pensez...

Très grand fêtard ou non, vous n'avez pas à déranger votre entourage pour satisfaire vos petits plaisirs.

Vivre en société demande parfois quelques efforts...

Par **youris**, le **24/10/2012** à **13:44**

bjr,

juridiquement le problème est simple, vous n'avez pas à troubler le voisinage par votre comportement donc soit vous respectez le règlement de cette résidence et votre voisine soit vous déménagez.

en droit civil il existe la notion de trouble anormal de voisinage.

cdt